



Communiqué

NI REPRESSION, NI BOUCS EMISSAIRES !

Le lundi 9 mars aura lieu le procès de plusieurs inculpés suite à la manifestation du 1er décembre 2018 au Puy en Velay.

Nous tenons à rappeler que des centaines de milliers de gilets jaunes se sont mobilisés dans tout le pays pour des exigences de pouvoir d'achat, de justice sociale et de justice fiscale, de défense des services publics. Ces exigences restent légitimes, elles sont aussi les nôtres.

Au lieu de répondre à ces revendications, le gouvernement a au contraire renforcé les mesures antisociales : privatisation d'ADP et de la Française des jeux, réforme de la fonction publique... Il a usé et abusé de la répression à l'encontre de tous les mouvements sociaux.

Aujourd'hui il ose même utiliser le 49-3 pour essayer d'imposer une réforme des retraites rejetée par une majorité des salariés et de la population.

Nous refusons la répression, tout comme la désignation de boucs émissaires.

Nous exigeons la satisfaction de nos revendications et en particulier le retrait de la réforme des retraites.

C'est pourquoi nos organisations syndicales seront présentes, en marque de solidarité, aux côtés du mouvement des gilets jaunes le lundi 9 mars à 8h30 devant le palais de justice du Puy en Velay comme nous le sommes auprès de toutes les victimes de la répression des mouvements sociaux et syndicaux.

Le Puy en Velay, le 4 mars 2020